

08/02/2024

La crise de la démocratie représentative

Arnauld LECLERC

Professeur de Sciences Politiques

Introduction : le paradoxe démocratique

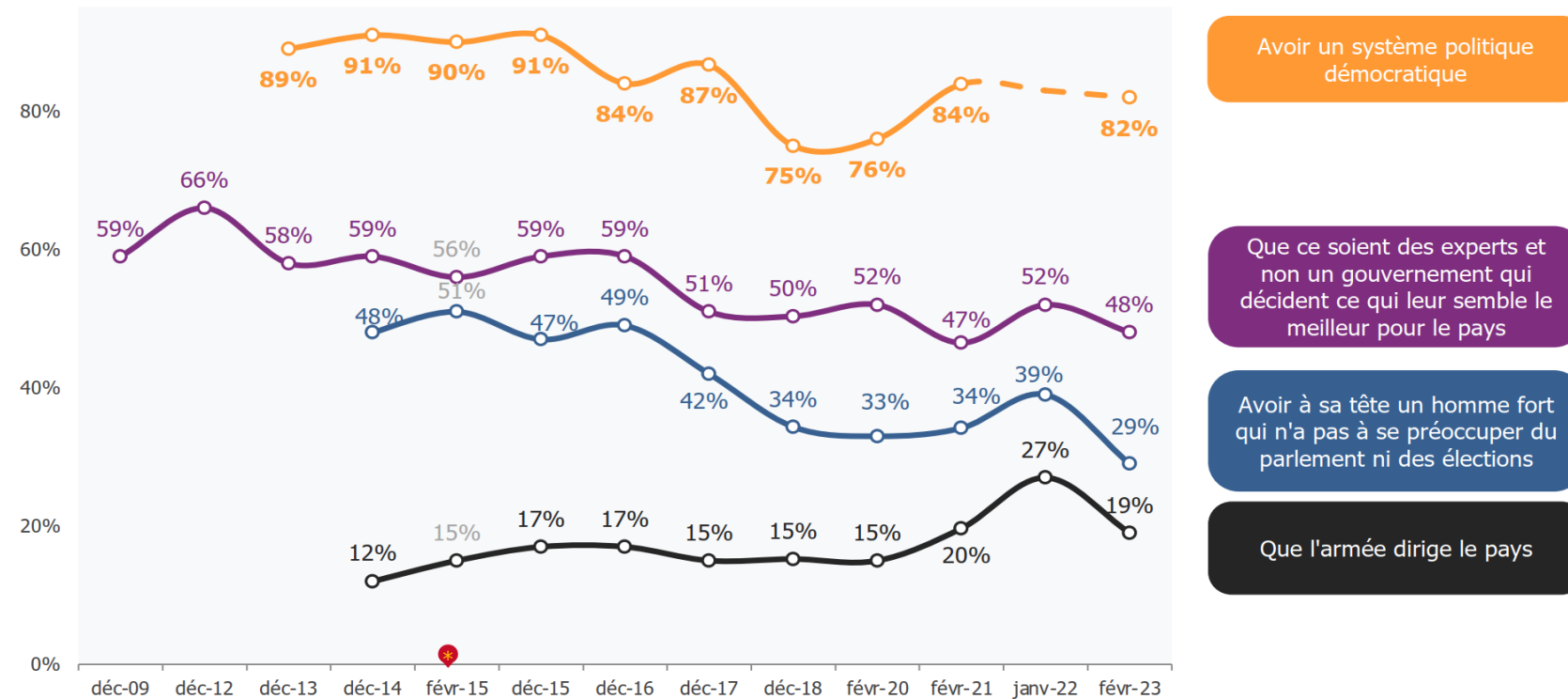
Le paradoxe de la démocratie

L'opinion sur les systèmes politiques en Europe



		Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Avoir un système politique démocratique	% Bonne	83%	82%	82% ↘-3	83% → =	87% ↘-4
	% Mauvaise	14%	14%	15%	13%	11%
Que ce soient des experts et non un gouvernement qui décident ce qui leur semble le meilleur pour le pays	% Bonne	52%	48%	53% → =	52% ↘-2	55% ↘-4
	% Mauvaise	43%	46%	42%	42%	40%
Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	% Bonne	36%	29%	37% ↘-5	43% ↘-6	37% ↘-9
	% Mauvaise	59%	67%	57%	53%	59%
Que l'armée dirige le pays	% Bonne	17%	19%	14% ↘-5	20% ↘-5	16% ↘-4
	% Mauvaise	80%	77%	83%	77%	81%

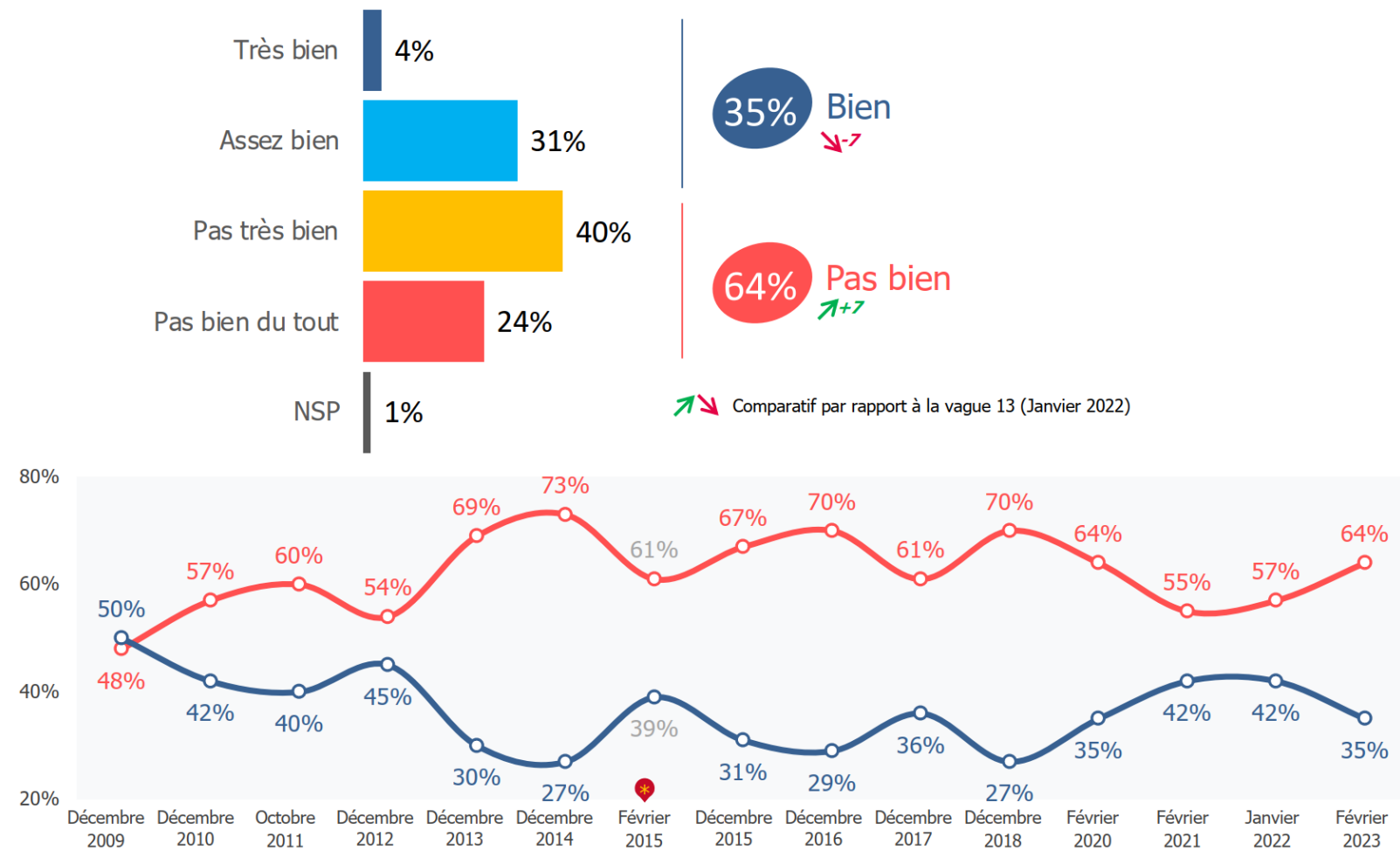
L'opinion sur les systèmes politiques en France



- Travaux de Pipa Norris en 1999 soulignant l'existence d'un « paradoxe démocratique ».
- La démocratie comme idée est plébiscitée dans toutes les sociétés. Les idéaux démocratiques (liberté, égalité, participation...) sont très fortement soutenus.
- La démocratie concrète au quotidien est très fortement contestée sous sa forme représentative.
 - Cela vaut dans les démocraties anciennes mais aussi dans celles récentes ;
 - La critique porte sur les partis, les élections, les élus, les parlements principalement.

Le paradoxe de la démocratie

L'opinion sur le fonctionnement de la démocratie en France



L'opinion sur le fonctionnement de la démocratie en Europe

	Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Sous-total Bien	47%	35%	60%	47%	41%
Très bien	7%	4%	11%	6%	4%
Plutôt bien	40%	31%	49%	41%	37%
Sous-total Pas bien	52%	64%	39%	52%	58%
Pas très bien	36%	40%	27%	38%	43%
Pas bien du tout	16%	24%	12%	14%	15%
NSP	1%	1%	1%	1%	1%

- 35% des français jugent que la démocratie fonctionne bien (contre 60% en Allemagne) ; près de 2 français sur 3 jugent qu'elle fonctionne mal...
- Sur 15 ans, l'évolution est nettement négative : +16 pts pour les mécontents et -13pts pour les satisfaits
- La situation de la France est singulière en Europe : tous les indicateurs montrent que la situation est plus détériorée en France qu'ailleurs (l'Italie présente une situation voisine mais meilleure).

La crise de la démocratie représentative

Introduction : le « paradoxe démocratique »

I – Mise en perspective historique

- L'idée de représentation : conceptions et genèse de la représentation
- L'évolution de la représentation politique : principes et modèles
- Le « triomphe » de la démocratie représentative
- La crise récurrente de la démocratie représentative

II – Les indicateurs de crise

- Les indicateurs électoraux : abstention et votes protestataires
- Les indicateurs d'image de la politique
- Les indicateurs du rapport à la politique

III – Repenser la démocratie représentative : les pistes

- Rééquilibrer la V^{ème} République
- Repenser les partis politiques
- Consolider la représentation par les outils délibératifs et participatifs

I – La crise de la démocratie représentative : mise en perspective historique

L'idée de représentation politique

Les conceptions de la représentation

- La représentation-mandat : dans cette théorie traditionnelle, le représentant est le délégué d'un groupe. Il est mandaté par lui pour agir pour leur compte de ce groupe. Il bénéficie d'une sorte de délégation. Dans un tel cadre, le mandat doit être impératif ce qui implique que le représentant n'a aucune autonomie. Il doit suivre les directives de ses mandats et se retourner vers eux lorsqu'il ne sait pas.
- La représentation incarnative : c'est la lecture qu'ont privilégié les révolutionnaires français et qui est fondatrice du républicanisme. Bien que Rousseau fut hostile à la représentation, cette conception s'inspire de lui. L'idée est que la société forme un corps unifié lequel possède une volonté nouvelle différente de celles des individus. Le représentant est alors celui qui incarne cette volonté générale. Dans une telle logique, la pluralité ou diversité de la société tend à être minimisée, marginalisée au profit d'une hypothétique volonté de tous.
- La représentation libérale : elle repose sur un acte de « trustee » c'est-à-dire un acte de confiance. Le mandat peut alors être indicatif ce qui lui laisse une marge de liberté car le représentant doit simplement agir au mieux pour ses mandants. Dans cette optique développée par Hobbes, Locke, Kant, Sieyès et reprises par les pères fondateurs américains (surtout Madison), la représentation poursuit la fonction d'éviter un « despotisme populaire ».

Le genèse de la démocratie représentative

- Dans ses *Principes du gouvernement représentatif* [1995], Bernard Manin analyse les principes et la genèse de la démocratie représentative.
- La démocratie grecque a toujours reposé sur le tirage au sort. L'idée est que la participation implique une rotation des charges : chacun doit être tour à tour gouverné et gouvernant.
- Les analystes de la démocratie (comme Aristote) insistent tous sur le fait que l'élection est contraire à la démocratie parce qu'elle implique de « sélectionner les meilleurs ». L'élection est considérée comme n'étant pas démocratique très longtemps (jusqu'à l'extrême fin du XVII^{ème} siècle). Manin montre que même les Républiques italiennes de la Renaissance considèrent l'élection comme aristocratique. Les grands penseurs politiques comme Harrington (durant le XVII^{ème} siècle anglais), Montesquieu et même Rousseau continueront de percevoir l'élection comme un procédé essentiellement aristocratique comparé au tirage au sort.
- Mais à partir du XVIII^{ème} siècle, émerge l'idée d'un nécessaire consentement au pouvoir dans le cadre de ces structures politiques énormes que sont les États en cours de construction. Aussi l'égalité démocratique ne s'apprécie-t-elle plus au niveau des charges publiques elles-mêmes mais plutôt au niveau de l'attribution de ces charges. Le citoyen n'est pas envisagé comme candidat désirant la fonction mais comme celui qui consent au pouvoir, celui qui attribue.
- Cette approche se généralise avec les révolutions française et américaine qui débattent de la notion de représentation. Ils affirment construire « un gouvernement représentatif » mais pas une démocratie.

L'évolution de la représentation politique

Les principes de la représentation

- Premièrement, l'existence d'une marge d'indépendance des gouvernants par rapport aux électeurs ce qui implique le refus des mandats impératifs et de la révocabilité permanente des élus
- Deuxièmement, l'affirmation de la liberté d'opinion publique qui comprend d'un côté, la liberté d'information (avec le principe de publicité ou l'impératif de rendre public les décisions politiques) et d'un autre côté, la liberté d'expression de ses opinions ;
- Troisièmement, l'élection sans cesse renouvelée des gouvernants permettant aux citoyens d'avoir un jugement rétrospectif et un jugement prospectif ;
- Enfin, quatrièmement, l'épreuve de la discussion pour toute décision qui implique qu'une instance soit spécialement dédiée à l'examen des solutions et à la confrontation des points de vue (par exemple, le parlement).

Les mutations du gouvernement représentatif

Principes / Formes	Démocratie parlementaire	Démocratie de partis	Démocratie du public
Élections des gouvernants	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une personne de confiance • Expression des liens locaux • Notable 	<ul style="list-style-type: none"> • Fidélité à un parti • Expression d'une appartenance de classe • Militant / Homme d'appareil 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une personne de confiance • Réponse à l'offre électorale • Expert en communication
Indépendance relative des gouvernants	Le député vote selon sa conscience	Les dirigeants fixent les priorités au sein du parti	Élection sur la base d'une image construite
Liberté de l'opinion publique	<ul style="list-style-type: none"> • Non-coïncidence entre l'opinion publique et l'expression électorale • La voix du peuple « aux portes du parlement » 	<ul style="list-style-type: none"> • Coïncidence entre l'opinion publique et l'expression électorale • Parti de gouvernement versus parti d'opposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-coïncidence entre l'opinion publique et l'expression électorale • Sondages d'opinion
L'épreuve de la discussion	<ul style="list-style-type: none"> • Parlement 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion au sein du parti • Négociation entre partis • Néo-corporatisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation entre le gouvernement et les groupes d'intérêt • Discussion dans les médias / électeur flottant

La « triomphe » de la démocratie représentative

L'extension du suffrage universel

- Aux débuts du XIX^{ème} siècle, le suffrage censitaire domine partout. La revendication d'un suffrage universel se propage et – avec elle – l'association de la démocratie à la représentation (et donc à l'élection). En France, le cens est abaissé pour élargir le corps électoral qui demeure limité.
- Après 1848, la France et la Suisse se dotent du suffrage universel masculin. En France, le corps électoral passe de 246 000 à 9 millions d'électeurs. En Europe, le suffrage universel s'installe par étapes un peu partout au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (1870 en Espagne, 1919 en Italie...).
- Au cours du XX^{ème} siècle, le suffrage universel est étendu aux femmes : en Océanie (Nouvelle-Zélande en 1893, Australie en 1902) puis en Europe du Nord (Finlande en 1906, Norvège en 1913 et Danemark en 1915). La première guerre mondiale constitua un puissant accélérateur du mouvement avec l'obtention du droit de vote en Grande-Bretagne et Canada en 1918 et aux Etats-Unis en 1919, en Autriche en 1920. L'Europe latine sera la plus tardive avec la France (1945), l'Italie (1946), le Portugal (1974) mais aussi la Suisse en 1971.
- A partir des années 1970, l'extension du suffrage universel passe par l'abaissement de l'âge de vote (passage à 18 ans en France en 1974) ou la reconnaissance du droit de vote des étrangers (par exemple, les ressortissants de l'UE pour les élections européennes et municipales).

La consécration de la démocratie représentative

- A l'issue de la seconde guerre mondiale, la démocratie s'imposa comme une référence universelle dans le discours politique . Dès 1949, l'UNESCO constatait ainsi que « pour la première fois dans l'histoire du monde, aucune doctrine n'est présentée comme antidémocratique. On accuse fréquemment les autres d'avoir une action ou une attitude antidémocratique mais les hommes politiques et les théoriciens s'accordent pour souligner les composantes démocratiques des institutions qu'ils défendent et des théories qu'ils soutiennent ».
 - Les USA imposèrent des démocraties représentatives aux pays vaincus (Allemagne, Italie, Japon...) et soutinrent les démocraties libérales à l'Ouest.
 - L'URSS forgea le concept de « démocratie populaire » sur la base d'une représentation incarnative qu'elle imposa à tous ses satellites.
- La chute du monde soviétique en 1989 fut interprétée comme la victoire définitive de la démocratie libérale et représentative. Fukuyama défendit cette thèse dans son livre (très contesté) sur *La fin de l'histoire* [1990 en anglais, 1992 en français]. Les néo-conservateurs américains crurent même que le modèle américain était exportable, fusse de force, comme en Irak.
- La décennie 1990 vit la bascule de nombreux États récents (notamment en Afrique) vers la démocratie représentative ce qui consolida cette croyance (effet délétère du discours de La Baule de Mitterrand en 1992).
- Cette illusion se dissipa dès la fin des années 1990 avec le renouveau de la critique de la démocratie représentative.

La crise récurrente de la démocratie représentative

La critique du parlementarisme

- Cette critique est assez récurrente en France et souvent assez vive. Elle est souvent associée à des discours d'extrême-droite.
 - ✓ Le boulangisme aux débuts de la III^{ème} République ;
 - ✓ La dénonciation de la corruption parlementaire et des intrigues en particuliers par les ligues d'extrême-droite durant les années 1930 (6 février 1934) ;
 - ✓ La critique des « gros contre les petits » développée par le mouvement poujadiste entre 1953 et 1958
- Une critique voisine se retrouve à plusieurs moments de l'histoire au sein d'une gauche radicale extra-parlementaire. Son point paroxystique est atteint en 1968 et les années suivantes avec la dénonciation de la « bêtise parlementaire » et le slogan « élections, piège à cons ». Une partie de cette gauche radicale se dirigea vers l'action terroriste ensuite : Rote Fraktion en Allemagne, Brigades rouges en Italie, Action directe en France.

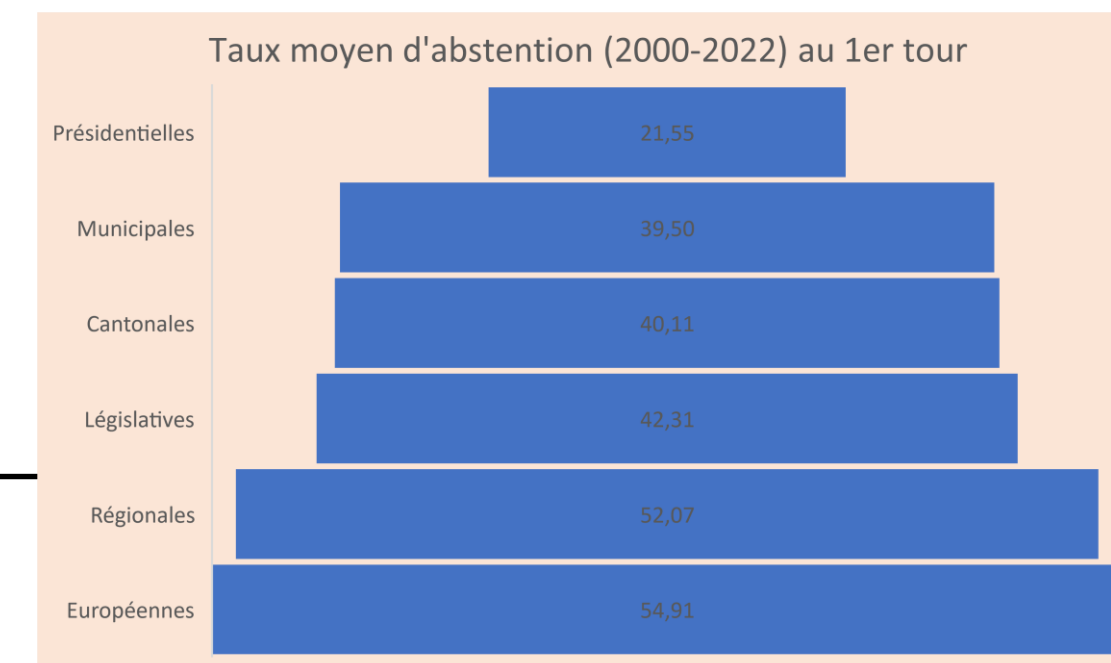
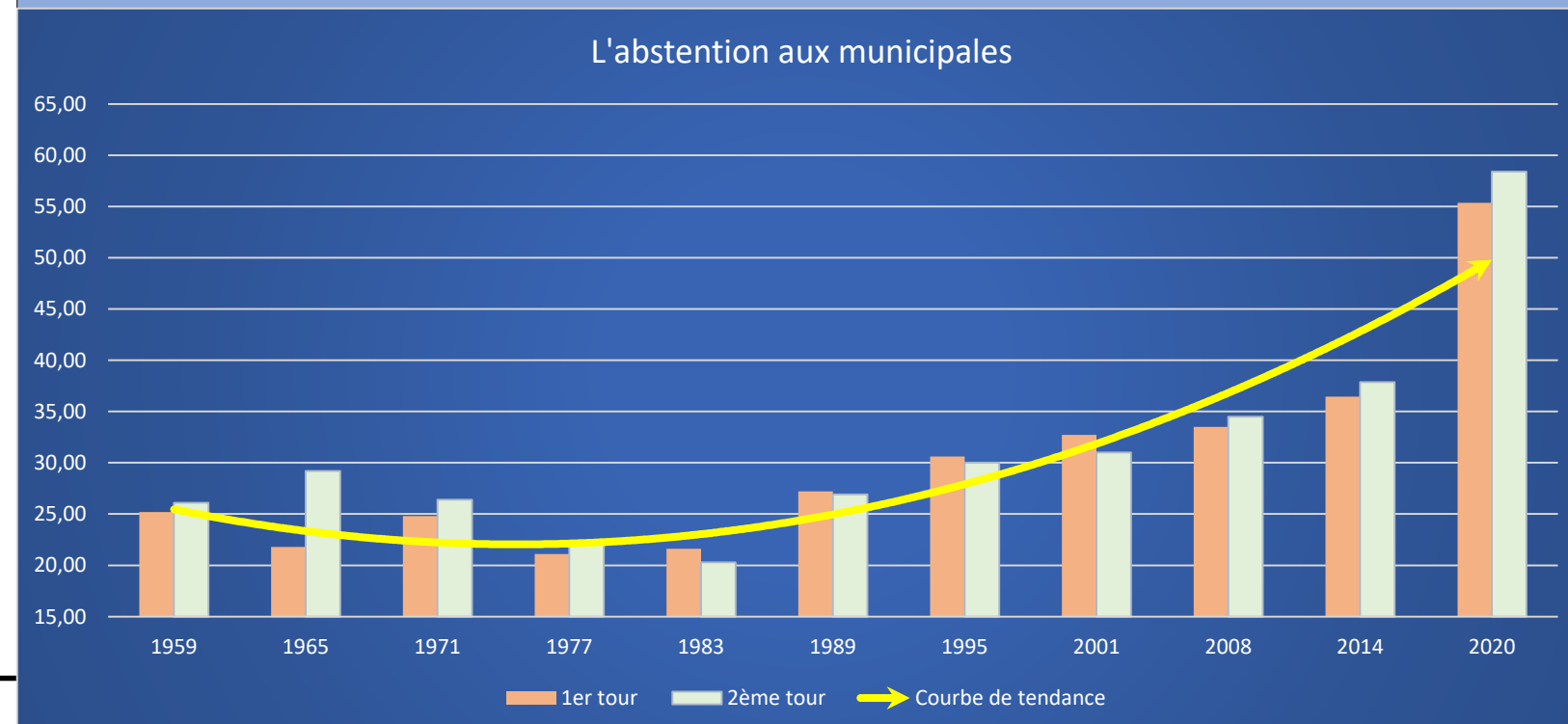
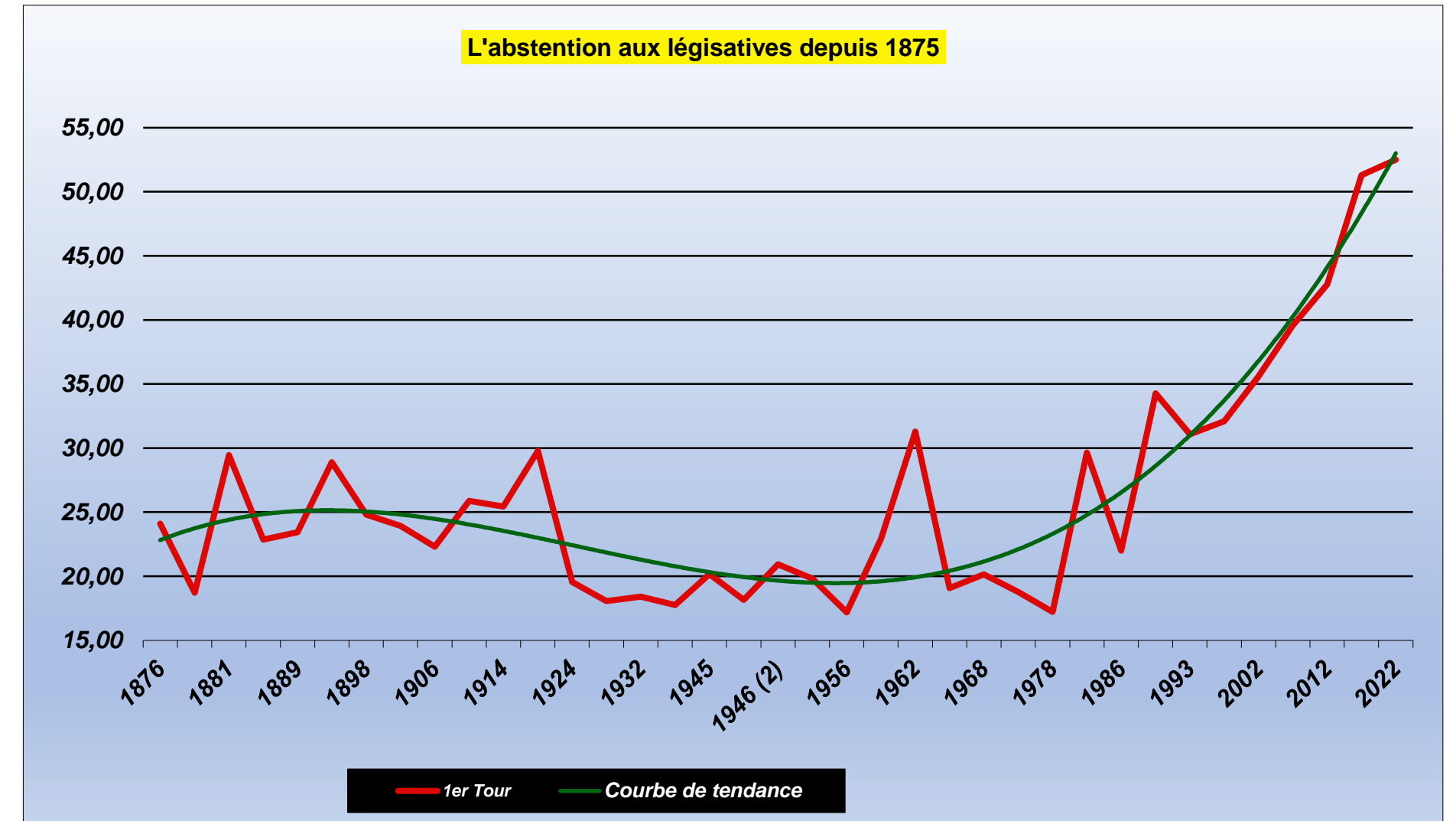
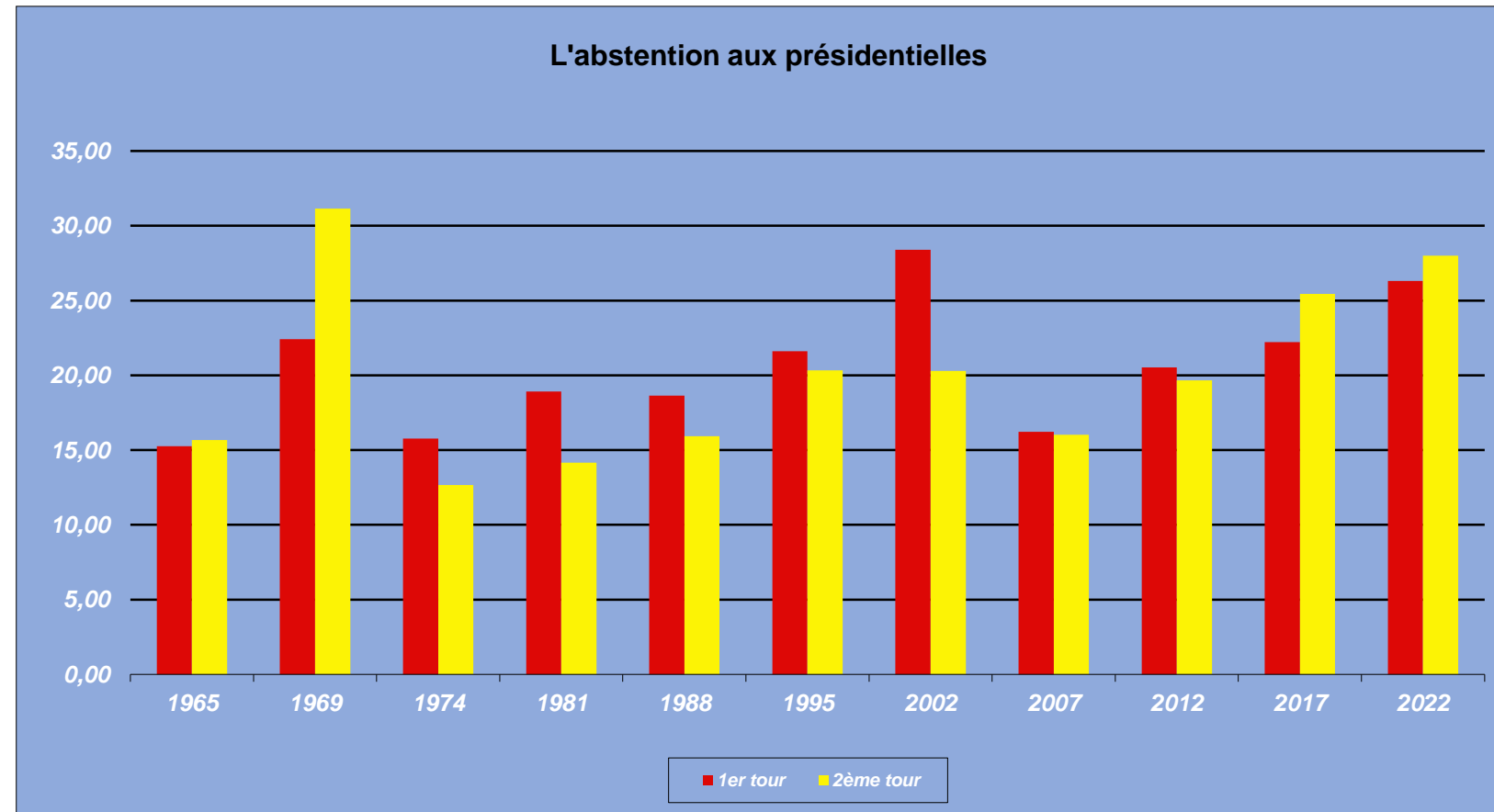
La critique de la démocratie représentative

La critique de l'élite politique : une autre forme classique de la critique de la représentation porte sur la nature des dirigeants. Il en existe 2 grandes variantes :

- La critique technocratique : elle procède du vieux rêve de Saint-Simon de substituer l'administration rationnelle et scientifique des choses au gouvernement irrationnel des hommes politiques. Dans l'entre-deux-guerres, cette orientation se retrouve dans le mouvement X-Crise. À l'après-guerre, cette tendance se retrouve aussi chez les défenseurs de la planification. Dans les années 1950-1960, tout un courant de pensée développa le thème de la « fin du politique » au profit d'une nouvelle élite technocratique plus rationnelle. C'est « l'ère des managers » défendue par Kenneth Galbraith ou James Burnham. L'idéologie récente du New Public Management peut d'ailleurs être comprise comme un prolongement affadi de cette impulsion initiale. Les « pères fondateurs de l'Europe » comme Schuman et Monnet ont été très influencés par cette critique technocratique de l'inefficacité de la démocratie parlementaire.
- La critique participative : elle repose sur l'idée d'une politisation générale de la population et a elle-même une longue histoire. Pour s'en tenir aux données récentes, cette référence à la politisation globale de la société a été un élément central et moteur du communisme. Il a été repris et redéployé dans les années 1960-1970 par une grande partie de la gauche sous le thème de l'autogestion avec souvent une critique acerbe de la représentation politique. Aux Etats-Unis, le mouvement en faveur de la « démocratie associative » s'est développé durant les années 1970.

II – La crise de la démocratie représentative : les indicateurs

Les indicateurs électoraux : l'abstention
















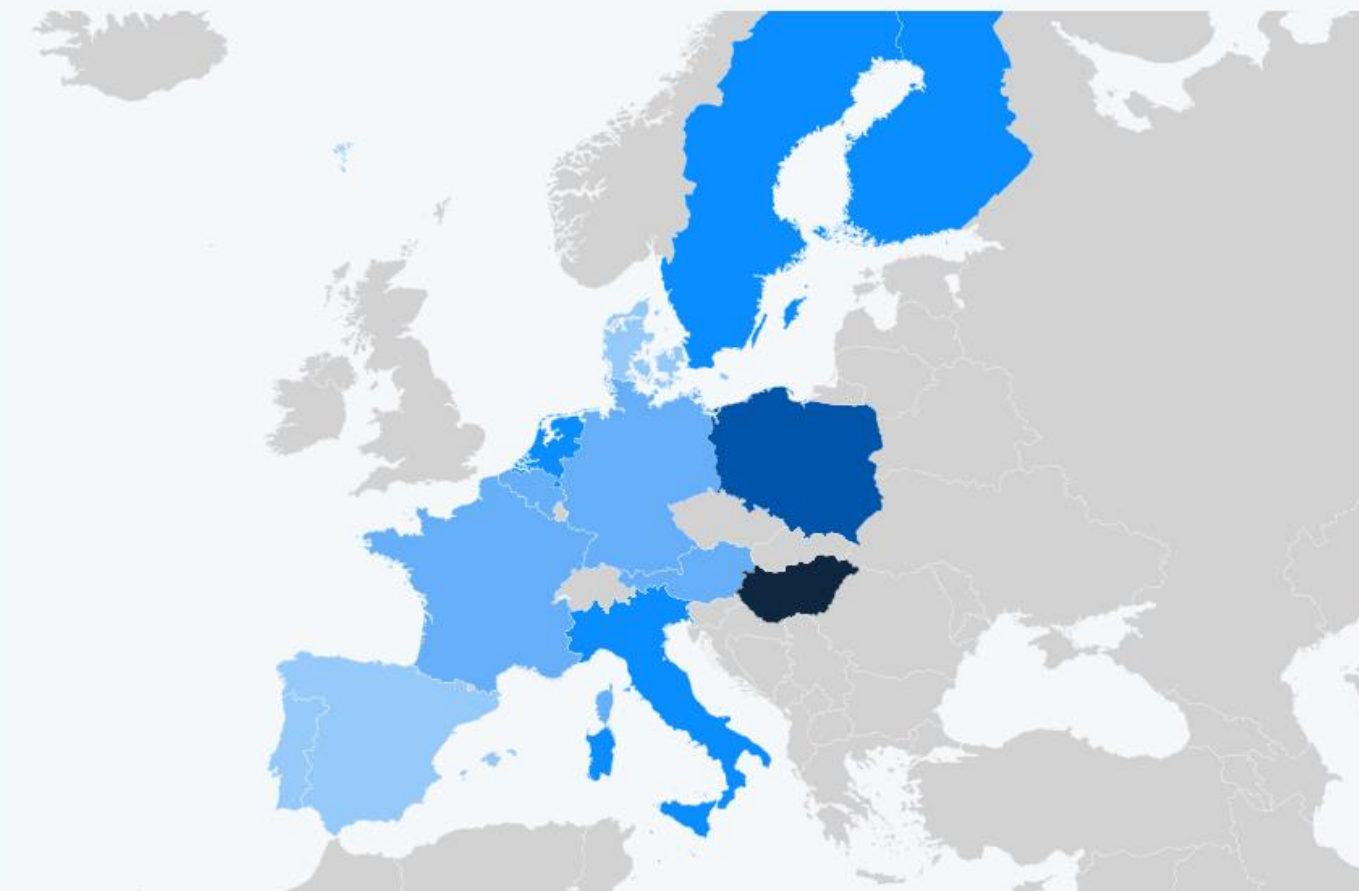
Les indicateurs électoraux : le vote protestataire

- La droite populiste est au pouvoir en Hongrie, en Finlande, en Suède, en Italie ;
- Elle est le 1^{er} parti politique du pays en Pologne, en France, aux Pays-Bas, en Autriche, en Belgique.
- La gauche populiste obtient aussi des scores importants dans plusieurs pays : Die Linke en Allemagne (+ Sarah Wagenknecht), LFI en France, PTB en Belgique...
- Les partis de gouvernements refluent et singulièrement à gauche. En 2013, 13 gouvernements de centre gauche dans l'Europe des 27 contre 6 seulement en 2023 (l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, Malte, le Portugal et la Slovénie). Le recul de la social-démocratie est spectaculaire en Europe du Nord : Suède, Finlande, Danemark, Pays-Bas.

L'extrême droite gagne du terrain en Europe

Part des sièges occupés par le principal parti d'extrême droite* au parlement national d'une sélection de pays de l'UE

	59 %	Fidesz
	35 %	PiS
	30 %	Fdl
	23 %	PVV
	23 %	PS
	21 %	SD
	16 %	FPÖ
	15 %	RN
	12 %	VB
	11 %	AfD
	9 %	Vox
	5 %	Chega
	4 %	DF



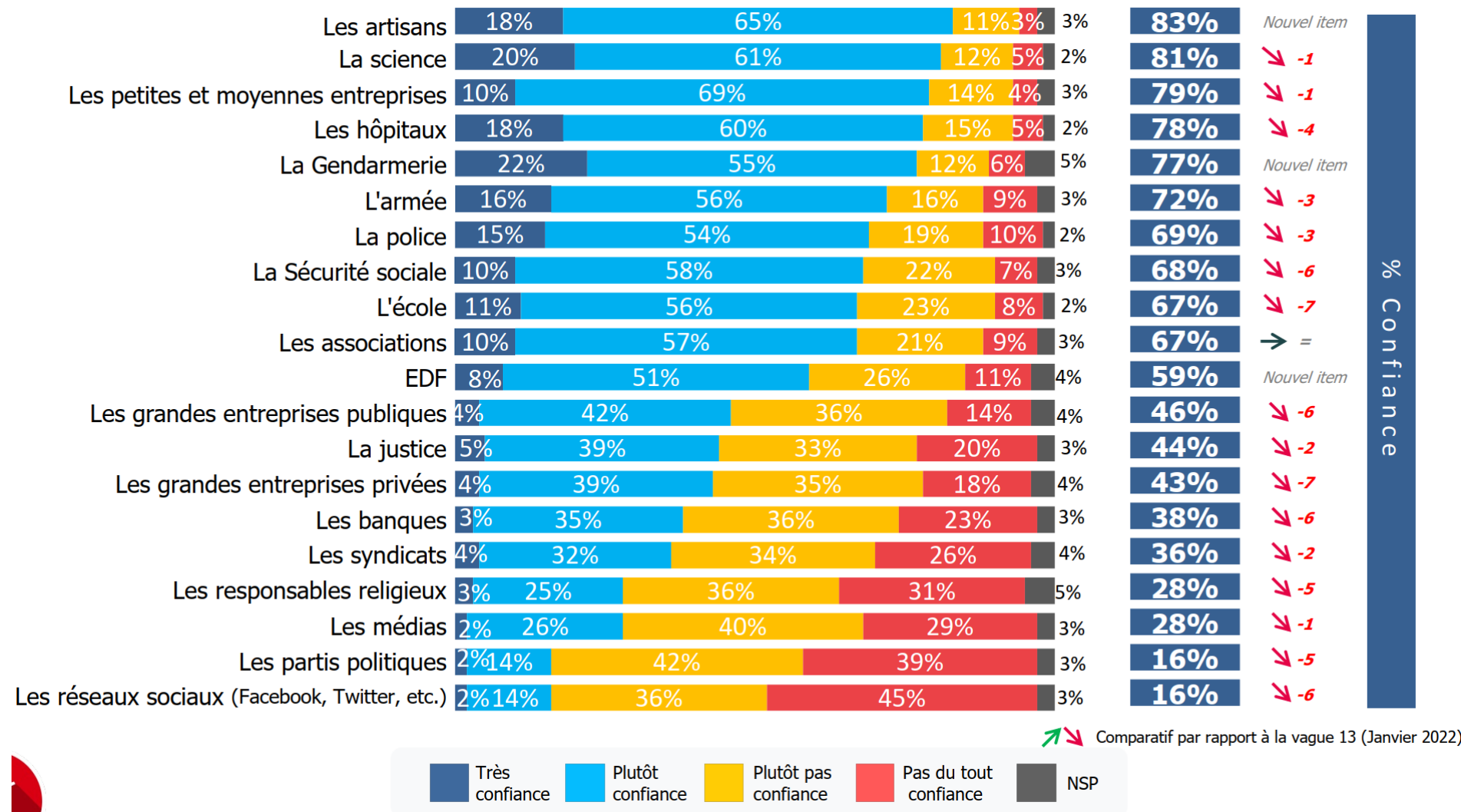
En date du 23 novembre 2023. Projection préliminaire pour les Pays-Bas.

* Partis s'appuyant sur un nationalisme et un conservatisme social très marqués. Certains partis font partie d'une coalition plus large.

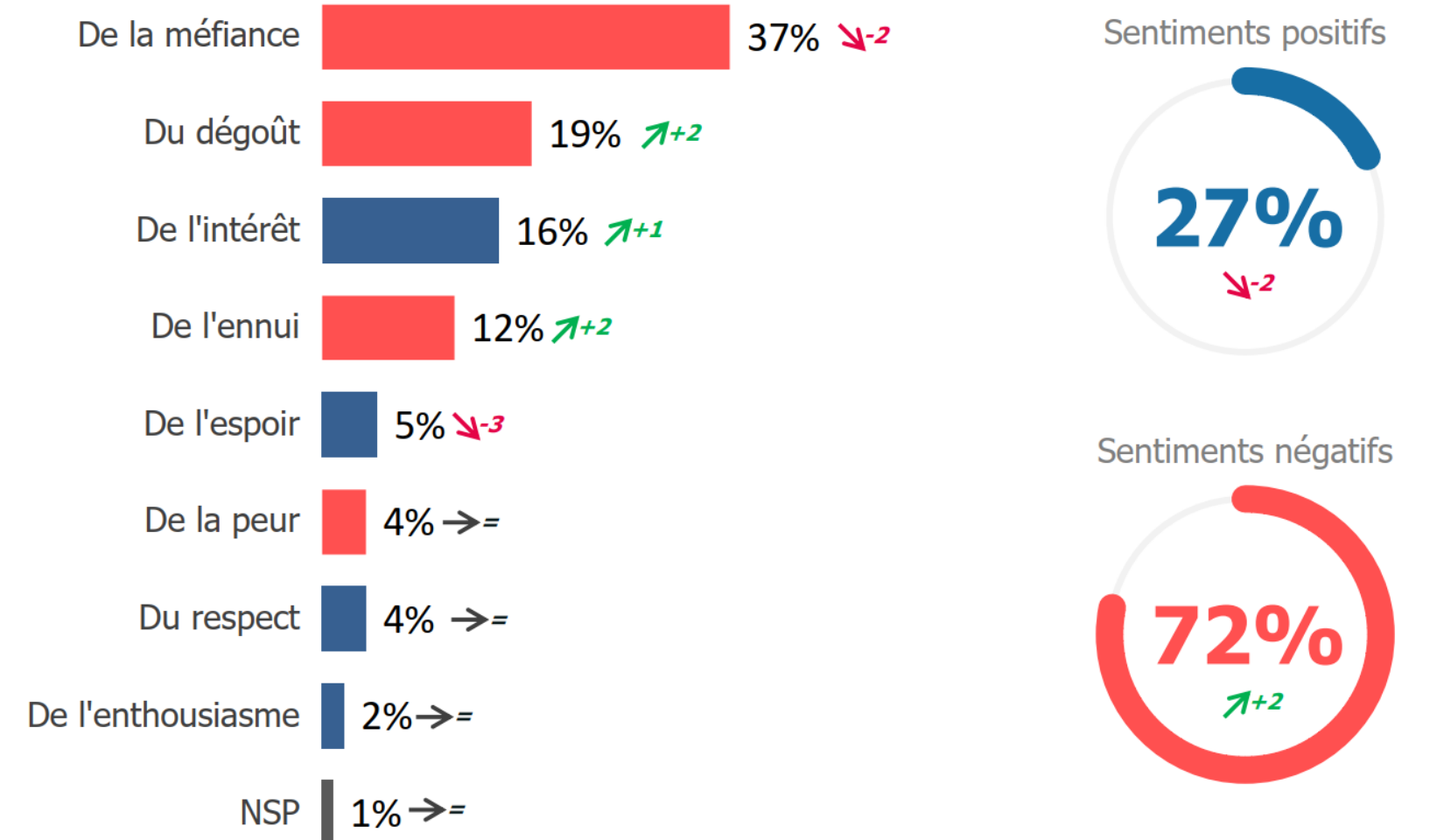
Sources : parlements respectifs, YouTrend, recherches Statista

Les indicateurs d'image de la politique

La confiance dans les organisations en France



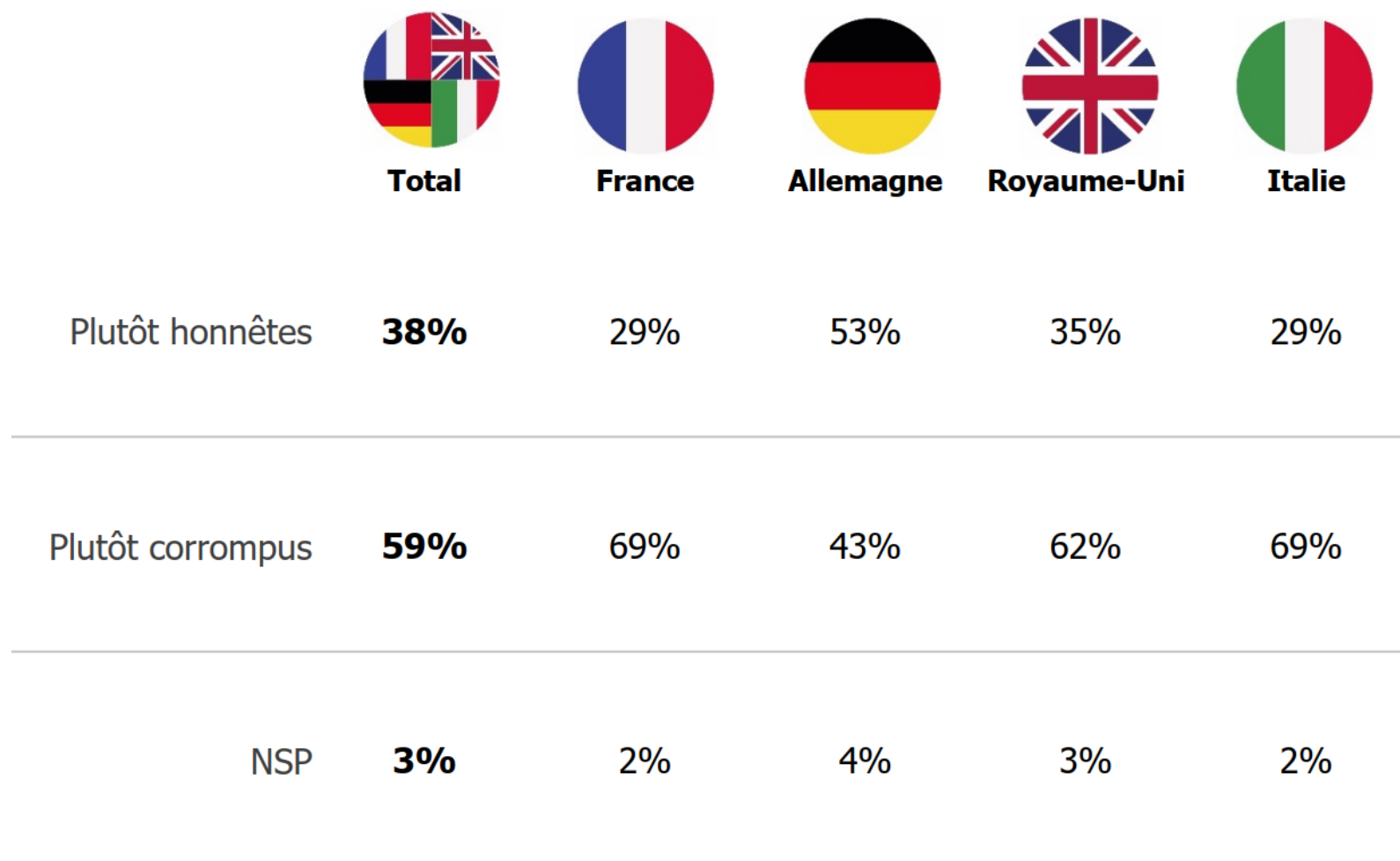
Que vous inspire la politique ? (France)



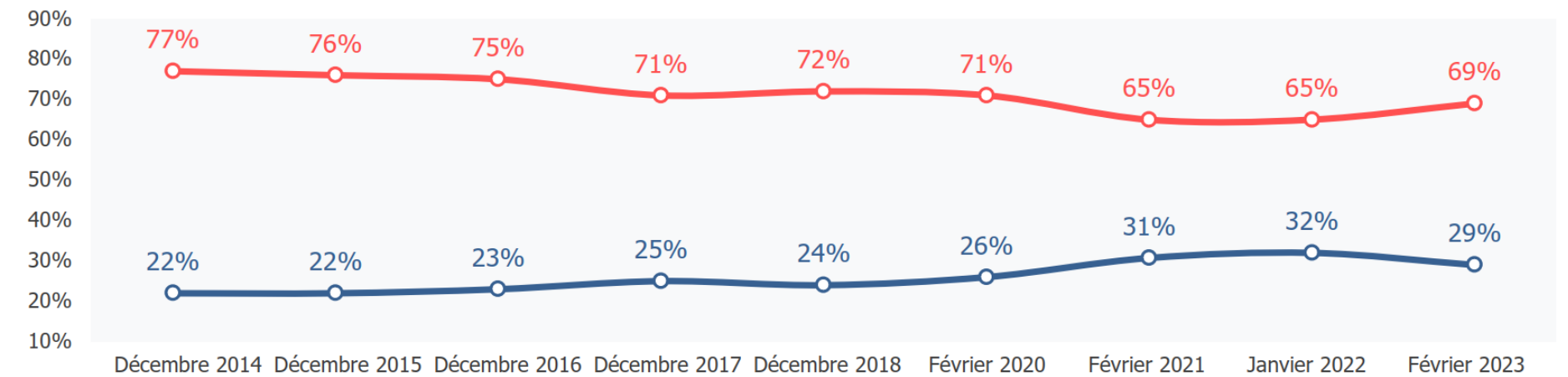
- La confiance dans les partis politiques est au plus bas (16% leur font confiance contre 35% en Allemagne) ;
- Elle se situe même derrière la confiance dans les médias (28%), les syndicats (36%), les associations (67%), la science (81%).
- 72% éprouvent des sentiments négatifs à l'égard des politiques (et non pas de la politique).
- Cela traduit un univers de défiance très grand à l'égard de la politique que nous retrouvons dans la confiance aux institutions.
- Rappelons qu'en France, moins de 1% des français adhèrent à un parti ; les partis ont les effectifs les plus faibles d'Europe au regard de la taille du pays.

Les indicateurs d'image de la politique

La probité du personnel politique en Europe



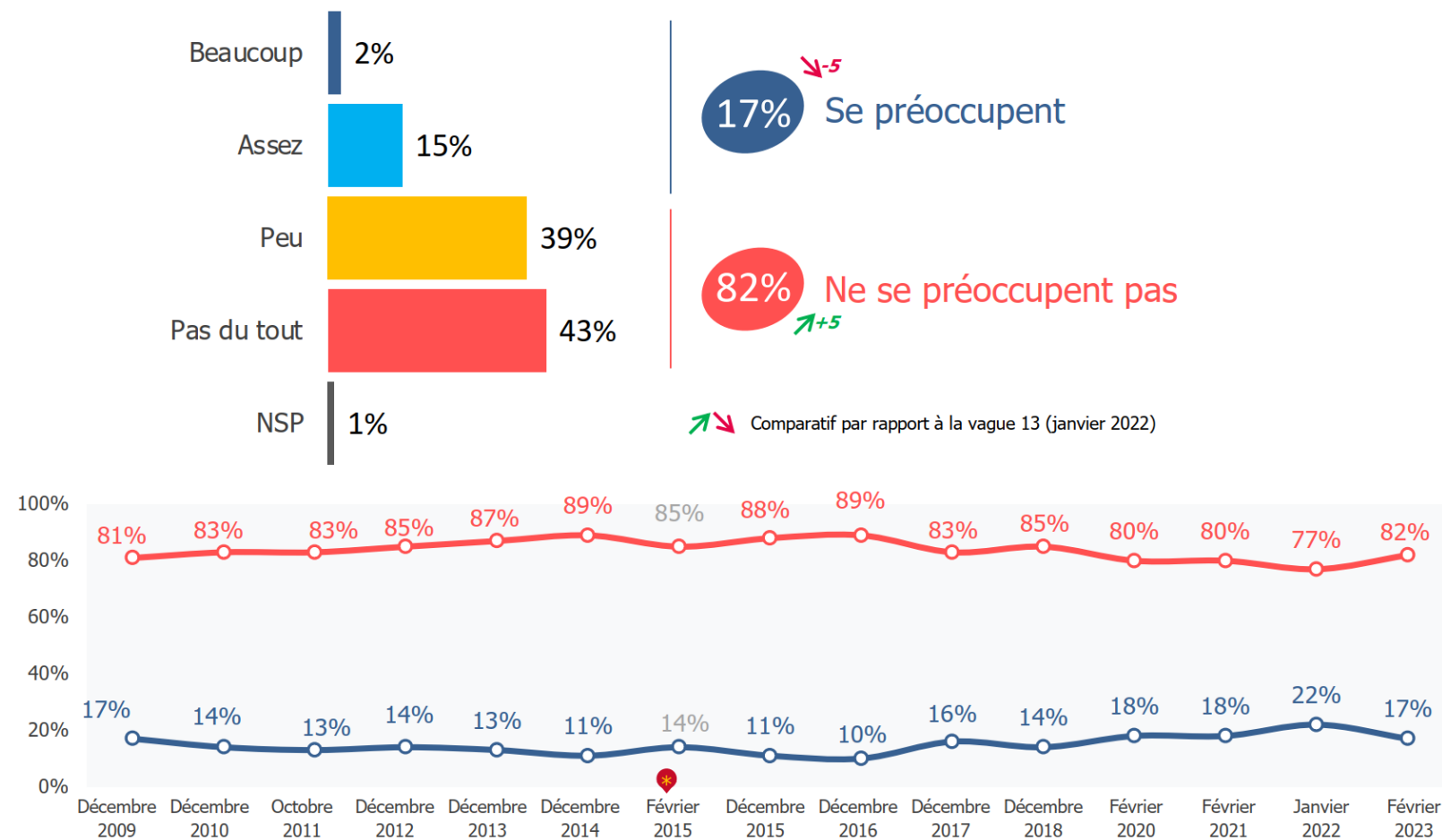
La perception de la probité des politiques (France)



- La défiance à l'égard du personnel politique se traduit par une croyance forte dans la corruption de celui-ci.
- Ce sentiment est particulièrement fort en France et en Italie ce qui recoupe la faible confiance dans le Parlement, dans les partis politiques, dans les élus. Notons les 24 pts d'écart dans l'appréciation de l'honnêteté entre l'Allemagne et la France ou l'Italie.
- La perception selon laquelle les élus sont corrompus n'est pas nouvelle ; il y a toujours eu plus de 2/3 des français à le croire et même plus de 3 sur 4 il y a 15 ans.

Les indicateurs d'image de la politique

Les dirigeants politiques se préoccupent-ils des gens comme nous ?



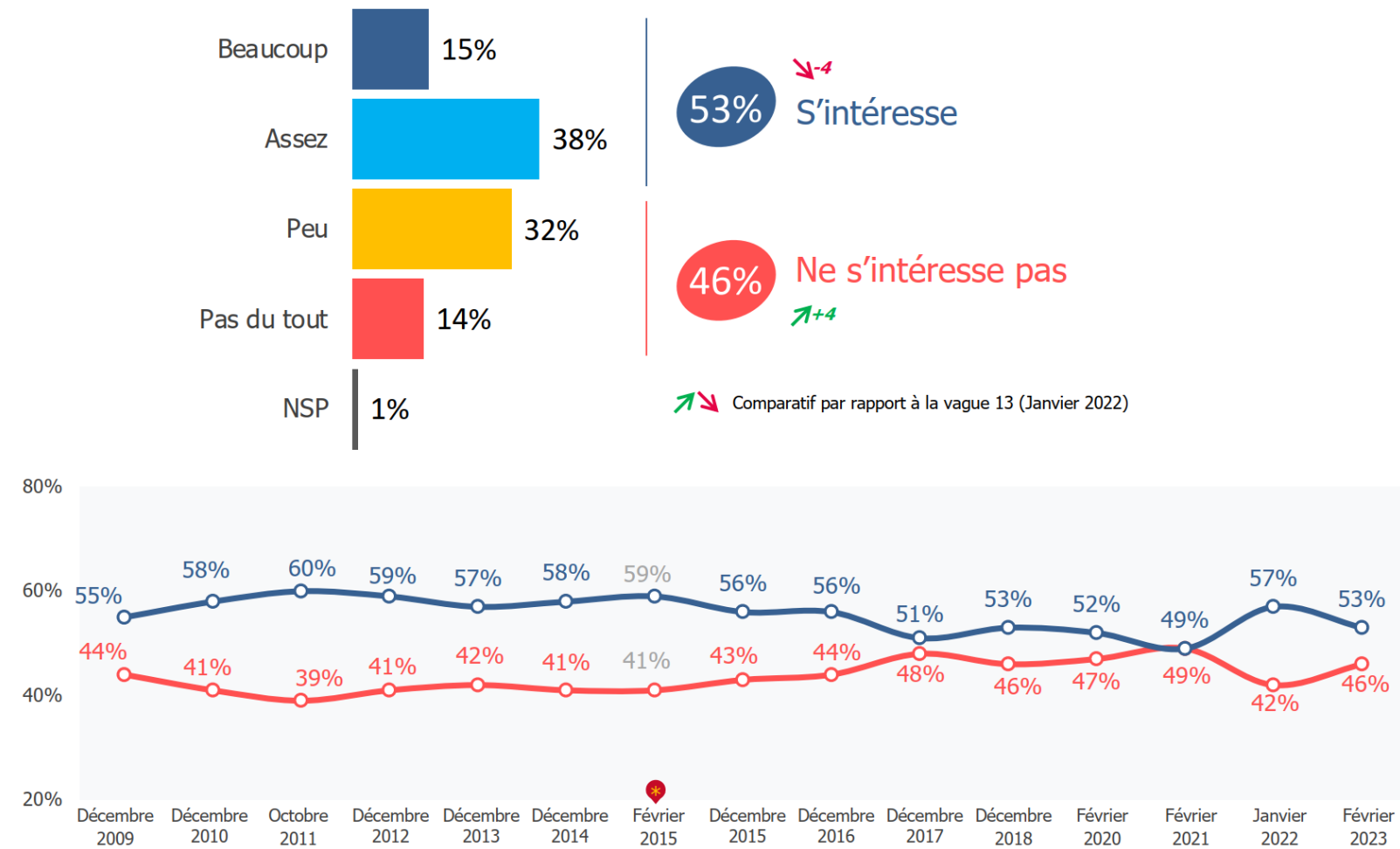
Les politiques et les « gens comme nous » en Europe

	Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Sous-total Se préoccupent	29%	17%	45%	26%	22%
Beaucoup	5%	2%	8%	5%	3%
Assez	24%	15%	37%	21%	19%
Sous-total Ne se préoccupent pas	69%	82%	53%	71%	77%
Peu	40%	39%	34%	45%	45%
Pas du tout	29%	43%	19%	26%	32%
NSP	2%	1%	2%	3%	1%

- Moins d'un européen sur 3 considère que les dirigeants politiques se préoccupent des « gens comme nous ». Mais c'est 45% en Allemagne contre 17% en France qui est la situation la plus faible.
- Plus de 80% des français jugent que les politiques ne se préoccupent des avis des gens ordinaires (contre la moitié en Allemagne).
- Le phénomène s'inscrit dans la longue durée et n'est nullement conjoncturel. Il traduit le fait qu'une large partie de la « classe populaire » se sent délaissée par les dirigeants politiques.

Les indicateurs du rapport à la politique

L'intérêt pour la politique en France



L'intérêt pour la politique en Europe

	Total	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie
Sous-total S'intéresse	65%	53%	77%	60%	65%
Beaucoup	20%	15%	30%	16%	14%
Plutôt	45%	38%	47%	44%	51%
Sous-total Ne s'intéresse pas	35%	46%	23%	40%	34%
Peu	26%	32%	17%	30%	28%
Pas du tout	9%	14%	6%	10%	6%
NSP	-	1%	-	-	1%

- En moyenne, 2 européens sur 3 s'intéressent à la politique (plus de 3 sur 4 en Allemagne) ; en France, nous oscillons à un niveau bas (autour de 1 sur 2).
- Là encore, ce désintérêt important est structurel et de long terme.
- Les effets sont majeurs : ceux peu intéressés s'abstiennent beaucoup plus surtout pour des élections de second rang (européennes, régionales, cantonales...) ; le phénomène est massif chez les jeunes ; cette distanciation induit aussi une montée de la « désaffiliation politique » (ceux qui se sentent ni de gauche, ni de droite pour lesquels ce clivage ne fait pas sens).

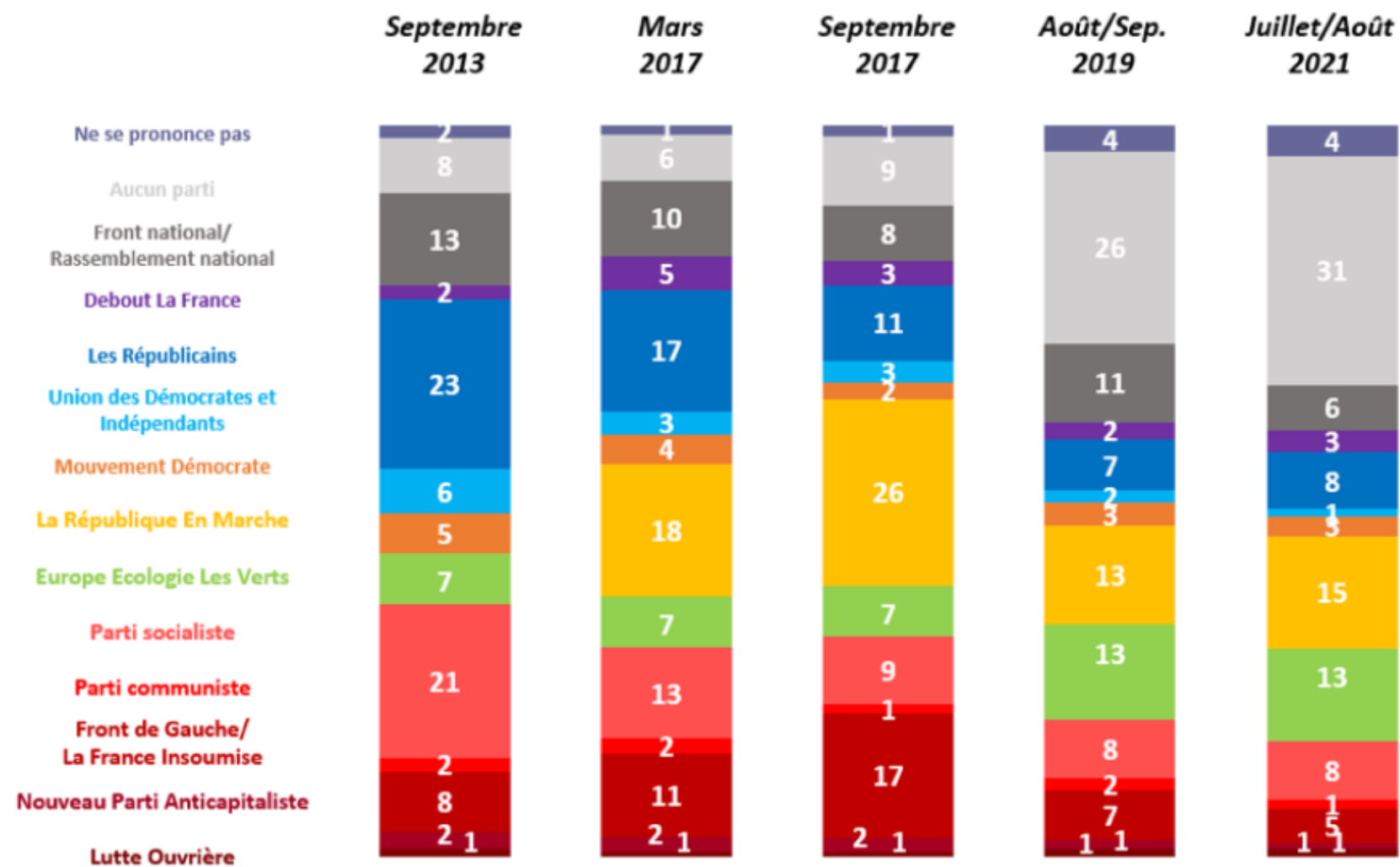
Les indicateurs du rapport à la politique

La « désaffiliation politique » en France

Une transformation structurelle



Evolution de la sympathie partisane de 2013 à 2021



- Ceux qui se sentent hors du jeu politique, ne se reconnaissent pas dans le clivage « droite/gauche » et n'éprouvent aucune affiliation pour un parti sont passés de moins de 10% en 2013 à plus de 30% 10 ans plus tard. Le phénomène est particulièrement marqué dans la classe populaire et chez les jeunes.
- La gauche s'est effondrée en quelques années. Non seulement son parti de gouvernement s'est effondré très rapidement mais le nombre de français qui se déclare de gauche n'a jamais été aussi bas depuis 1945. C'est aujourd'hui environ 1 sur 4.
- La droite classique s'est également effondrée : cela apparaît nettement dans les scores électoraux des Républicains mais aussi dans le sentiment d'appartenance des français. Jamais la droite classique n'a eu un sentiment d'affiliation aussi faible.
- La constitution d'un bloc du centre autour de E. Macron a acté une transformation structurelle majeure de la scène politique française avec le déclin accéléré des deux partis traditionnels de gouvernement et la constitution d'un centre politique peu stabilisé. Alors qu'il a représenté plus de 30% de la scène politique française en 2017, il est tombé à moins de 20% avant même le second mandat de E. Macron. L'avenir de ce bloc est incertain et ressemble – en de nombreux points – à la tentative giscardienne de constitution d'un centre-droit politique.
- L'ensemble traduit une très grande fragmentation politique de la société française avec à l'arrière-plan un sentiment très fort de « dépossession de la politique » éprouvé globalement mais très fortement par les catégories populaires.

III – Repenser la démocratie représentative : les pistes

Rééquilibrer la Vème République

Les constats

- La France a une spécificité dans la crise de la démocratie représentative qui tient à la nature de son système institutionnel et à son mode de fonctionnement.
- Le présidentielisme du régime s'est progressivement accentué au point de transformer les fonctions de premier ministre et de ministres en de simples « commis du Président ». Une majorité politique est désormais monolithique et agit (en temps normal) comme un rouleau compresseur.
- Le « parlementarisme rationalisé » est exacerbé et doit être revu :
 - ✓ L'exécutif contrôle l'ordre du jour, peut proclamer l'urgence (aisément) et limiter les temps de discussion, peut empêcher les amendements (s'ils impliquent une dépense). De facto, il a le contrôle total sur le Parlement ce qui est, en soi, un problème. L'évaluation de l'action publique est très faible en France de même que le contrôle du gouvernement.
 - ✓ La France est dotée de dispositifs constitutionnels qui n'existent dans aucune démocratie : les pouvoirs de crise de l'article 16, l'adoption d'un texte sans vote (art. 49-3) avec des implications douteuses (en cas de motion de censure, les absents sont réputés favorables au gouvernement!!!) ; le système des ordonnances (qui remonte à la monarchie) est peu contrôlé.
 - ✓ Le Sénat est une institution qui doit être repensée tant il est décalé de la société réelle
- ✓ Le juge constitutionnel français n'est pas la hauteur. La comparaison avec le tribunal constitutionnel de Karlsruhe est terrible tant sur le plan de la composition que des missions de l'institution (en Allemagne, le juge doit en permanence améliorer la démocratie qui est un objectif à valeur constitutionnel).

Les pistes

- La Vème République a besoin de se déverrouiller et de faire une plus grande place à la culture de la discussion. Cela vaut à l'échelle nationale mais tout autant à l'échelle locale (la science politique considère les communes comme des « monarchies municipales » depuis 40 ans...) :
 - ✓ Le Parlement doit retrouver une capacité à dialoguer ce qui suppose de corriger le « parlementarisme rationalisé » : réouvrir le droit d'amendement, maîtriser son ordre du jour tout en garantissant une place aux projets de l'exécutif, limiter le recours aux procédures d'urgence.
 - ✓ Améliorer le contrôle du Parlement sur l'action publique (se doter d'une structure dédiée), sur le suivi des textes, sur les décisions européennes, sur les nominations de l'exécutif...
 - ✓ Assurer un dialogue plus nourri avec la société civile et donner une publicité plus grande à ces moments de discussion ;
 - ✓ Doter l'opposition d'un statut digne de ce nom y compris à l'échelle des collectivités locales.
 - ✓ Instaurer un authentique juge constitutionnel (composé avec des juristes) et doté d'un objectif de consolidation de la démocratie.
 - ✓ Autoriser une initiative populaire des lois comme cela existe en Italie (pétition recueillant un nombre minimal de signatures de citoyens)
 - ✓ Utiliser la démocratie numérique dans ces deux fonctions qui marchent : la fonction de contrôle et la fonction d'amendement collectif (ex : loi sur la République numérique).

Repenser les partis politiques

Les constats

- La forme des partis est aujourd'hui désuète : partis de cadre (type UDF), partis de masse (type PCF ou SPD), partis « attrape-tout » (RPF, UDR, RPR, UMP...), partis cartel (c'est-à-dire institués, protégés, financement public...). Ces structures se vident.
- Les nouveaux partis sont baptisés par R. Lefebvre comme des « partis-mouvements » qui rejettent les partis bureaucratiques précédents : LFI et LREM en sont des exemples caractéristiques. Le parti se veut une structure souple jouant sur l'horizontalité de la participation et l'inclusion pour prendre en compte le développement de « l'engagement intermittent ». Mais ils sont aussi des structures extrêmement verticales (pas de congrès, pas de vote d'orientation, pas d'élection des responsables qui sont désignés d'en haut). Ce sont d'abord des machines électorales au service d'un candidat qui joue le rôle de tribunicien et de coagulateur incarnant l'unité avec un staff considérable de communicants.
- Ces partis présentent de grandes fragilités :
 - ✓ Ils peinent à s'institutionnaliser en raison d'un lien intime très fort à un candidat ;
 - ✓ Ils n'ont quasiment aucun ancrage local et peu de forces agissantes sur le terrain (d'où des scores très faibles aux municipales et même aux législatives au regard de leurs scores présidentiels).
 - ✓ Ils n'ont aucune démocratie interne réelle ;
 - ✓ Au regard des 3 fonctions de base d'un parti (sélection des dirigeants et candidats, socialisation à la politique, construction d'une orientation programmatique), ils n'opèrent pas la fonction de socialisation et ils externalisent beaucoup la construction des programmes (auprès de Think tanks ou de groupes restreints).

Les pistes

- Dans une démocratie, les médiations entre les individus et l'État sont centrales. La crise des partis est celle qui frappe toutes les médiations instituées (médias, syndicats...) qui toutes sont à la recherche d'une nouvelle forme. Mais il faut aller au-delà du « parti-entreprise » (Berlusconi, Trump...) ou des « partis-mouvements » (LFI, LREM, M5S...) :
 - ✓ Les partis doivent se doter d'une « vision du monde » et pas seulement d'un catalogue de mesures sectorielles et catégorielles. Pour cela, ils doivent se reconnecter avec des milieux académiques (ils s'en sont coupés) et limiter le recours aux Think tanks (qui s'appuient surtout sur des experts auto-proclamés).
 - ✓ Les partis doivent mieux prendre en charge les préoccupations des classes populaires. Celles-ci ont été totalement délaissées par les partis classiques à l'exception du RN (qui est le 1^{er} parti populaire depuis 1995 après le « de l'abstention »).
 - ✓ Les partis doivent prendre en compte les nouvelles formes de l'engagement qui sont plus ponctuelles et conjoncturelles. Mais il faut équilibrer cet élément avec les « militants plus classiques ». Il faut des rétributions (fussent symboliques) à la participation.
 - ✓ La démocratie interne des partis doit être revisitée et cela ne passe pas seulement par des votes (outils délibératifs, participatifs via le numérique notamment et mécanismes de démocratie directe).
 - ✓ Les partis doivent être plus ouverts aux différents acteurs de la société civile (à leur contribution) dont ils se sont largement coupés.

Consolider la représentation par la démocratie

Acter le caractère central de la représentation

- La démocratie ne se limite pas à l'élection. Elle est d'abord un idéal politique ordonné par des valeurs de liberté, d'égalité (politique), de participation et par une reconnaissance sociale de chacun.
- La démocratie implique deux fonctions cardinales pour le citoyen : une fonction d'orientation des grands choix de la société (qu'il s'agit d'autoriser) et une fonction de contrôle de ces choix. De très nombreux outils sont susceptibles de traduire ces fonctions, de les mettre en œuvre.
- Ces outils sont expérimentés un peu partout avec une grande inventivité. Ils sont aussi étudiés si bien qu'il existe aujourd'hui ce que l'on peut appeler une « ingénierie démocratique ». Celle-ci a connaître les avantages et les inconvénients de chaque outil, d'en posséder les « conditions de possibilité ». Aucun outil n'est miraculeux en soi ; chacun possède une force adaptée à un type de problème ou de configuration.
- Ces outils ne doivent pas être utilisés pour court-circuiter l'élection et la représentation mais ils peuvent être utilisés comme complément utile à son service. La raison fondamentale de ce choix est que seule l'élection est capable de mobiliser un corps social très vaste et très divers (y compris ceux qui sont très distants de la politique). Sur 68 millions de français, le corps électoral est de 48 millions et l'élection présidentielle mobilise près de 40 millions de citoyens : aucun autre outils ne peut réaliser cette performance.
- La démocratie suppose une éducation à la démocratie qui ne pas par des enseignements du type « civisme » mais par des pratiques, des exercices d'autoévaluation et d'auto-positionnement... (apprendre à se décentrer, à évaluer la qualité d'un discours, des arguments...)

Les pistes de consolidation

Les outils démocratiques sont souvent classés en deux rubriques distinctes.

- La démocratie délibérative : il existe plusieurs dizaines de dispositifs qui ont été expérimentés et évalués comme les conférences de consensus (du Danish Board of Technology), les sondages délibératifs (inventés par James Fishkin), les minipublics (Robert Dahl), les jurys de citoyens... L'OCDE dans son rapport de 2020 sur le sujet recense 32 outils principaux qu'elle compare. Les principes sont largement communs :
 - Il s'agit de constituer un « mini-public » par tirage au sort de manière à privilégier un avis de non-professionnel de la politique sur un sujet.
 - Ces citoyens sont informés en détail du sujet puis confrontés aux différents experts du sujet (qu'ils questionnent).
 - Ils procèdent ensuite à une délibération en petit groupe pour parvenir à des recommandations communes.
 - Cet avis est envoyé au Parlement qui est saisi automatiquement. Il peut valider et transcrire, amender ou refuser mais en argumentant.
- La démocratie participative : beaucoup de dispositifs qui impliquent une implication plus large à travers des mécanismes de consultation, de proposition ou de décision.
 - Consultation : mécanisme de pétition et ou d'alerte
 - Proposition : plateforme d'amendement en ligne (Irlande, Ecosse, loi sur le numérique)
 - Décision : jury d'assise, référendums, « recall »...

12

U